Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1985)

Heft: 796

Artikel: Élections communales vaudoises : respect des proportions

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1017902

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

qu'on se démène pour lui rendre la vie agréable. Je rêve pour ma part de magistrats plus discrets, moins saisis de la frénésie de réaliser, plus conscients de la valeur d'un espace libre dans une cité où chaque centimètre carré ou presque est affecté, balisé, réglementé. Sera-t-il encore possible dans un proche avenir de tout simplement flâner, sans être happé par une «animation», canalisé dans une promenade «culturelle» ou mis en présence d'une animalerie organisée?

J. D.

ÉLECTIONS COMMUNALES VAUDOISES

Respect des proportions

Au second tour des élections communales vaudoises le parti socialiste a marqué des points. Ceci est vrai pour Lausanne, mais aussi notamment pour Morges, Yverdon (où le PS maintient la majorité), Moudon. Alors qu'au premier tour, la gauche se trouve éparpillée sur diverses listes (PSO, POP, mouvements alternatifs), elle se rassemble au second tour; centriste, le parti socialiste devient alors, paradoxalement, le mouvement le plus à gauche des exécutifs.

Le peuple vaudois a démontré qu'il restait profondément proportionnaliste; le cas de Moudon est significatif: les électeurs n'ont pas suivi les radicaux qui briguaient quatre sièges (sur sept) alors qu'ils n'avaient pas la majorité.

Dans le canton de Vaud comme à Genève enfin, la personnalité des candidats a pris de sa valeur au second tour. Un souci d'équité a prédominé la désignation des élus: les compétences ont été reconnues.

L'euphorie de dimanche dernier ne doit pourtant pas faire oublier les signes de «ras-le-bol» évidents manifestés une semaine plus tôt. **CÉRÉALES**

De quoi tuer un plan

Etrange coïncidence: à l'heure où la Suisse célèbre celui qui l'a nourrie pendant la Deuxième Guerre mondiale, le Conseil fédéral fignole le projet de l'ordonnance par laquelle il tentera d'obliger les cantons à maintenir une surface d'assolement totale de 450 000 hectares, approchant le but théorique du Plan Wahlen (504 812 ha exactement). Mais à côté de cet hommage supplémentaire, il y a le paradoxe actuel du surapprovisionnement alimentaire. Au début des années quarante, pour que les Suisses aient leur pain quotidien, Friedrich Traugott Wahlen faisait semer du blé dans les parcs publics. Aujourd'hui, avec une surface céréalière d'un tiers inférieure à celle de 1945, la Suisse nage dans les excédents. Tous silos remplis à ras bords par les belles moissons de 1984 et 1985, la Confédération paye désormais non plus seulement la dénaturation du blé germé, mais aussi celle d'un grain parfaitement utilisable par la meunerie, considéré comme «de moindre qualité» pour justifier le suventionnement d'une opération fondamentalement amorale et anti-économique.

Résultat: des dizaines de millions de francs de dépenses pour la transformation de céréales panifiables en denrées fourragères — déjà plus de 60 millions pour les deux dernières récoltes.

On connaît la mécanique de la prise en charge du blé, à prix garantis pour des quantités illimitées (cf. DP 787). Seule issue, à part le contingentement de la production: la décourager en baissant les prix. On y pense à Berne pour la moisson 1986, dont les conditions de prise en charge seront définies au début de l'été prochain.

Cette perspective, tout à fait inédite en politique agricole fédérale, n'a pas échappé aux milieux agricoles. Ils ont tenté de prévenir le coup en incitant les agriculteurs à diminuer leurs surfaces emblavées, ou à préférer des espèces moins productives que la célèbre Arina (un peu la Golden du blé si on ose dire). Pour mieux frapper les esprits, *La Terre romande* (du 12 octobre 1985) y est même allée d'une fable, comparant la trop prolifique Arina à une bombe à retardement, posée par les paysans eux-mêmes sous le dossier effectivement explosif des prix du blé et du pain.

Rien n'y fait semble-t-il. Les achats de semences annoncent une nouvelle moisson abondante, et des surplus pour le «placement» desquels la Confédération prévoit déjà de dépenser au moins vingt millions de francs l'an prochain.

Productivité en hausse rapide, excédents, dénaturation: une évolution qui a de quoi détruire les bases d'un plan, et même tuer son auteur.

CLIN D'OEIL

Intéressant dossier dans le Nouvel Observateur de la semaine dernière sur le célibat. On y apprend entre autres qu'à Paris un ménage sur deux ne compte qu'une personne (un sur trois à Zurich en 1980). Le taux de célibat s'élève à 9% chez les femmes, 10% chez les hommes. Pourtant, dans le détail des catégories socio-professionnelles, on constate que le taux de célibat féminin s'élève avec le niveau d'éducation et que celui du célibat masculin suit la courbe inverse: ainsi, chez les manœuvres, les célibataires femmes représentent 7% (hommes: 20%); chez les cadres supérieurs et pour les professions libérales elles sont 16% à vivre seules (hommes: 6%).

Leçon pour les femmes. Le célibat est-il un luxe? Avec un bon salaire, vous pouvez vous l'offrir. Le célibat est-il une tare? Stop! Arrêtez vos études, il ne fait pas bon en savoir trop sur le «marché» des couples.